



Compte-rendu du Sondage

Sondage fermeture estivale Indret - CFE CGC

par José Baptista



Compte-rendu



Sondage fermeture estivale Indret - CFE CGC



25 sept. 2025
par José Baptista

Bonjour,

Nous souhaitons recueillir votre avis concernant le projet de fermeture estivale souhaité par l'entreprise.

Vos réponses nous aideront à mieux comprendre vos préoccupations et à défendre vos intérêts.

La section CFE-CGC d'Indret vous remercie d'avance de votre participation.

Sondage fermeture estivale Indret - CFE CGC

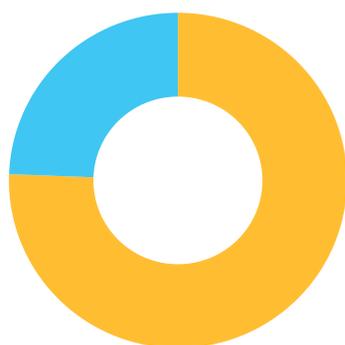
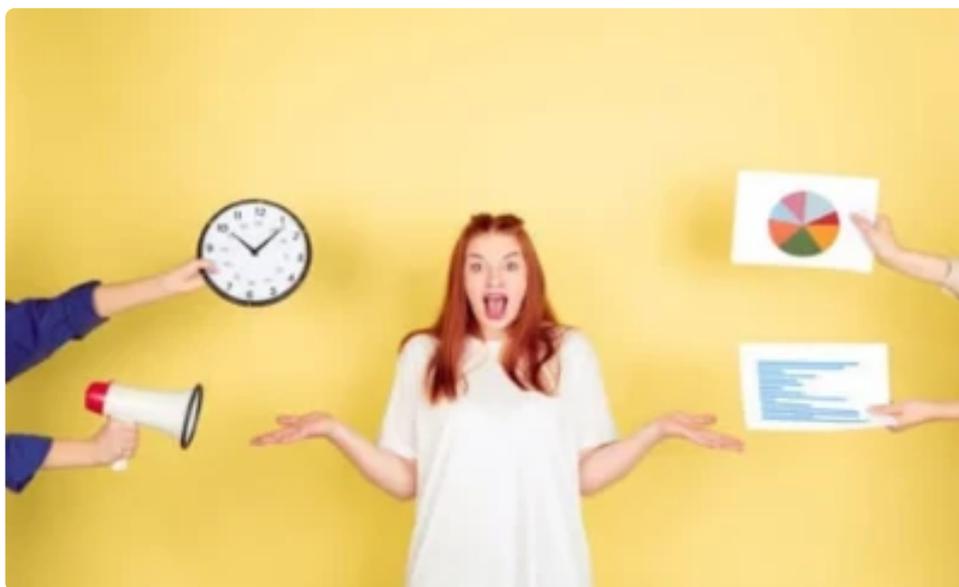
Nombre de participants	363
Nombre de questions	11

Question 1

Pensez-vous que la fermeture estivale est compatible avec votre activité ?

choix unique

2 choix



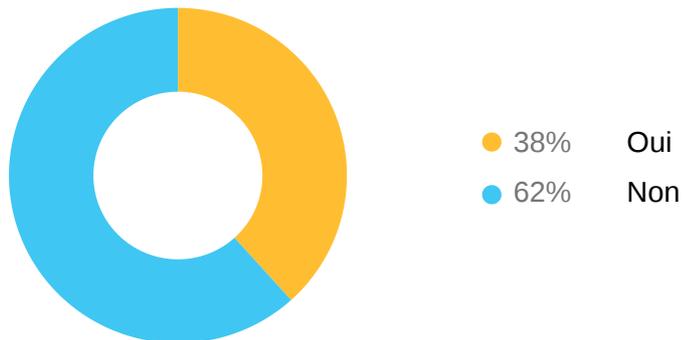
● 76% Oui
● 24% Non

Question 2

Avez-vous déjà été impacté(e) à titre professionnel par la fermeture estivale ? (ex : livrable attendu durant cette période, organisation de mission, réunion client, contact avec des collègues à l'étranger... etc)

choix unique

2 choix

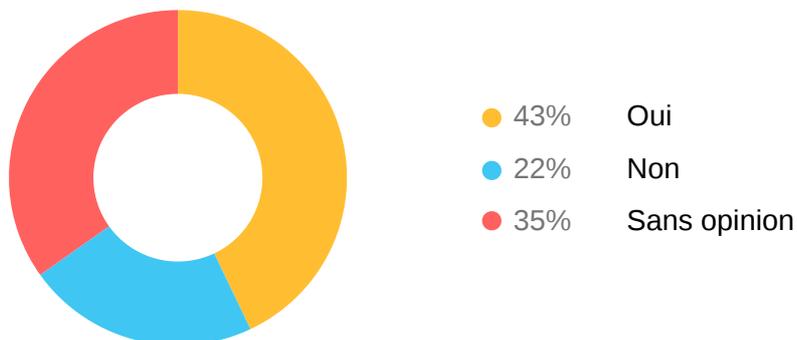


Question 3

Pensez-vous que la fermeture estivale est indispensable pour la réalisation des tâches de maintenance ?

choix unique

3 choix

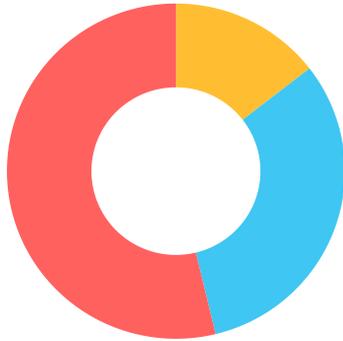


Question 4

Pensez-vous que toutes les opérations de maintenance pourraient se dérouler sans problème lors de la fermeture hivernale ?

choix unique

3 choix



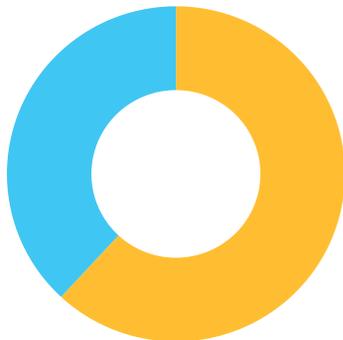
- 15% Oui
- 32% Non
- 54% Sans opinion

Question 5

Avez-vous déjà été impacté(e) à titre personnel par la fermeture estivale ? (Exemple : décalage de congés avec conjoint, situation de garde alternée, solde insuffisant en fin d'année, etc..)

choix unique

2 choix



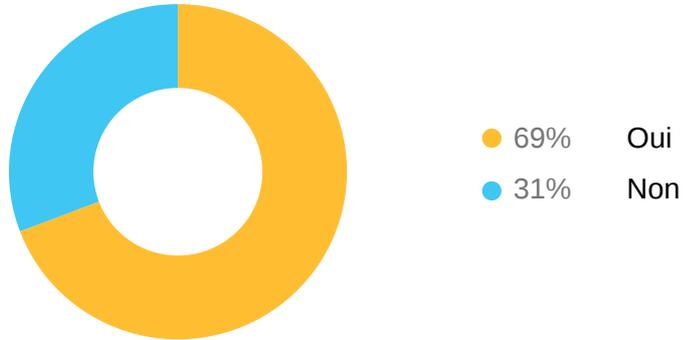
- 62% Oui
- 38% Non

Question 6

La fermeture estivale rend-elle vos vacances plus coûteuses ?

choix unique

2 choix

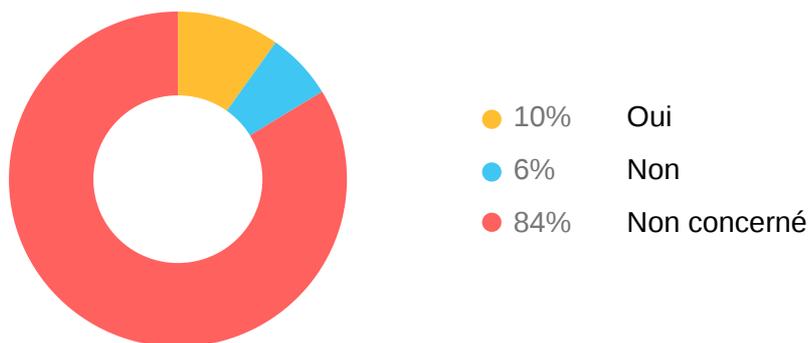


Question 7

Ayant des enfants en garde alternée, la fermeture estivale vous pénalise-t-elle ?

choix unique

3 choix

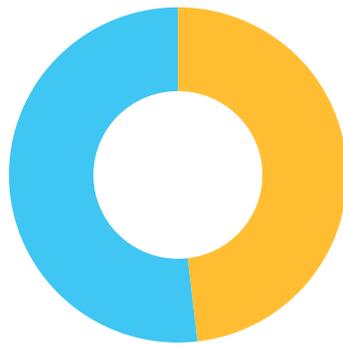


Question 8

Saviez-vous que les sites de Brest et Toulon restent ouverts pendant l'été ?

choix unique

2 choix



● 48% Oui
● 52% Non

Question 9

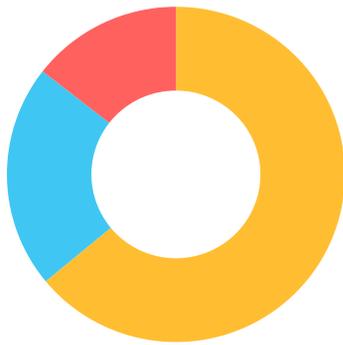
La CFE-CGC propose que chaque salarié(e) puisse choisir 2 semaines de vacances entre mi juillet et mi Aout (S30 à S33), qu'en pensez vous ?

choix unique

3 choix



Cette proposition donnerait plus de souplesse aux salariés dans la pose de leurs congés , tout en permettant à l'entreprise d'organiser la maintenance ou autres travaux dimensionnants.



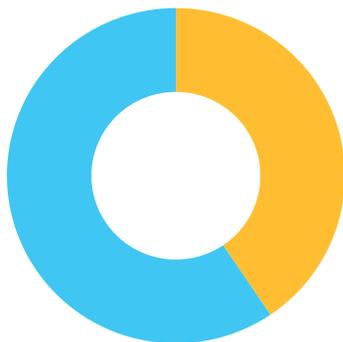
- 64% C'est une bonne idée
- 22% Ce n'est pas une bonne idée
- 14% Sans opinion

Question 10

Etes vous favorable ou opposé(e) à la fermeture estivale ?

choix unique

2 choix



- 41% Favorable
- 59% Opposé(e)

Question 11

Avez-vous des suggestions ou des commentaires supplémentaires concernant la fermeture estivale ?

question ouverte



neant

ras

Non.

non

R.A.S.

Travaillant sur des programmes export avec des clients pas forcément bénéficiaires de longues vacances estivales, nos habitudes françaises de 3, 4 voire 5 semaines d'absence créent régulièrement des difficultés opérationnelles, encore plus grandes quand il n'y a personne du tout pendant 2 semaines. Cela étant, je suis conscient de ne pas être l'exemple le plus représentatif de la population indretoise !

pas de commentaire

La fermeture estivale est nécessaire pour les équipes de DG2SE afin de limiter l'impact des très gros travaux (maintenance électrique : TGBT, coupure réseau, activités à fortes perturbations) sur l'activité de production. Aujourd'hui, cette fermeture est ignorée par certaines directions d'activité afin de "justifier" la criticité de leurs produits ou leurs retards accumulés (défaut d'organisation). Les personnels de ces directions d'activité se "battent" pour être présents car la prime associée est très incitative (90€ brut par jour). Dans ces situations, la fermeture telle qu'appliquée n'est plus réellement de sens. Pour de nombreuses personnes (et familles), la fermeture est contraignante car elle est parfois en décalage avec de nombreuses entreprises extérieures.

Pourquoi imposer une fermeture entre S31 à S33, pourquoi ne pas élargir cette période d'imposition?

Si la fermeture devait persister il ne faudrait qu'elle serve uniquement aux travaux de maintenance. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Brest et Toulon ont certainement bien plus de travaux de maintenance que Indret et travaillent en activité réduite durant la période d'été depuis des années et visiblement cela ne pose aucun soucis

Sans commentaire.

En ligne avec la proposition de poser a minima 2 semaines entre mi-juillet et mi-août, et l'harmoniser avec les autres sites de Naval Group (hors MCO).

Que la direction impose une seule semaine mais pas 2 !

Non

Aucun commentaire

N/A

non

ras

N/A

RAS

Beaucoup de contraintes cette fermeture estivale.

/

n

Ma femme est professeur à l'Éducation Nationale. Je dois prendre mes congés d'été entre le 14 juillet et environ le 24 août.

Non

je préfère poser mes vacances quand ça m'arrange.

-

Proposer à la direction une année test sans fermeture estivale et faire le bilan. A titre personnel, j'ai connu l'absence de fermeture au siège et c'était très agréable pour la vie de famille, surtout quand le conjoint a lui des congés imposés à des dates différentes.

RAS

Mon épouse est dans l'éducation nationale, donc je prends mes vacances en été. De ce point de vue la fermeture estivale ne me pénalise pas outre mesure. Je pense toutefois que l'idée de réduire la fermeture estivale à une semaine en été (complétée de la semaine Noël/Jour de l'an) devrait être suffisante pour le fonctionnement de l'établissement. Cela paraît raisonnable et plus simple à gérer pour tout le monde.

Cette fermeture estivale n'est pas une vraie fermeture. Des salariés viennent en nombre chaque année travailler pendant les 2 semaines de fermeture. Ces mêmes personnes se voient parfois imposer leurs congés les 2 semaines suivant la fermeture, quel intérêt ? De plus cette période de fermeture fait que les salariés posent une semaine avant ou une semaine après de congés, donc le site vit au ralenti 4 semaines !

plus de souplesse

RAS

Une seule semaine imposée suffirait. Pour le reste, la très bonne proposition CFE-CGC de demander 3 semaines à prendre dans un créneau plus large serait beaucoup plus souple.

- je propose d'avoir uniquement 1 semaine de fermeture l'été au lieu de semaine

Je n'ai pas de remarques complémentaires

Dans l'absolu sa suppression serait idéale.

SO

3 semaines de fermeture obligatoire + les ponts imposés laisse finalement assez peu de souplesse pour s'organiser des vacances hors haute saison. Beaucoup d'autres entreprises industrielles restent ouverte en période estivale sans pénaliser les maintenances ni la performance de l'entreprise avec une continuité de service.

Pas de fermeture imposée

Avant d'engager ce sujet, rapprochez-vous des services de maintenances du site (FM, MEI, TN...)

Non

La fermeture estivale concentre une part importante de l'activité et des attendus en septembre qui en devient un mois épuisant réduisant à néant les bienfaits des vacances estivales.

RAS

NON

Sans opinion

S/O

la fermeture estivale était pour la maintenance , mais au final plein de personnes travaillent et en plus avec des primes au bout...

.

La fermeture estivale est une forte contrainte pour les personnes qui souhaiteraient partir en congés de manière légèrement décalées, notamment pour des raisons climatiques (mois de juillet et aout trop chauds) ou financières. La fermeture estivale favorise également un pic de charge et de pression sur les deux semaines la précédant.

N'ayant plus d'enfant à charge, je souhaiterais pouvoir prendre mes congés en dehors de la période juillet - aout, de plus c'est beaucoup moins couteux en dehors de ces deux mois

La fermeture estivale permet de mettre toute l'entreprise en "pause" en même temps. Cela évite les "Il vient de partir en vacances on avait besoin de lui" (signature, renseignement etc...).

Merci

non

ras

RAS

non

Sans commentaire

non

Pas de commentaires

non

Pas d'imposition de dates de congés pour tous si ce n'est pas nécessaire.

ras

Comme le précise le nouvel accord d'entreprise, je souhaiterais qu'il n'y ait pas de fermeture estivale. Etant sur l'emprise du TCO, l'intérêt est encore moindre. Y a t il une raison pour lier les 2 emprises sur ce sujet ? Par exemple, le site d'Ollioules n'est pas lié au site de Toulon.

NA

Je suis contre les semaines imposées, cela nous pénalise fortement car ce sont les semaines les plus chères pour partir en vacances !! Une semaine imposée serait déjà grandement suffisant. Avoir la possibilité de rester travailler une année sur 2 par exemple serait idéal.

non

88

So

Sans commentaire

RAS

La période de fermeture estivale tombe en plein milieu de l'été, où il y a le plus de personnes en vacances et donc bien évidemment au moment où les prix flambent (période qui personnellement ne m'intéresse absolument pas en terme de congés). Votre proposition de laisser plus de souplesse aux salariés pour choisir leurs deux semaines me semblent donc être une super idée (bien qu'il serait aussi agréable si ce n'est plus de pouvoir poser ses congés avant ou après le début ou la fin des vacances scolaires d'été). Merci en tout cas pour la démarche et votre travail ! Bonne journée

sans commantaires

.

NA

L'idée de laisser de la souplesse au gens sur les congés d'été est bonne

.

non

Célibataire sans enfant, la fermeture estivale obligatoire est pénalisante pour moi, financièrement (coût des vacances plus élevé) et dans le choix des destinations à cause de la surpopulation à cette période.

Avis personnel : Ce qui est réellement pénalisant avec la fermeture estivale ce sont les dérogations accordées pour que certaines personnes travaillent pendant cette fermeture. Le gain sur les projets est totalement mineur car le site est au ralenti pendant cette période (tous les acteurs nécessaires en sont pas présents). De plus, les personnes présentes pendant la fermeture posent leurs congés en septembre ce qui impact l'efficacité de la reprise. Donner de la flexibilité sur cette période semble nécessaire compte tenu de l'organisation personnelle de chacun (enfants, conjoints, etc). Cette flexibilité existe déjà en partie puisqu'une grande majorité de personne pose 1 voire 2 semaines avant ou après la fermeture. La période de mi-juillet à fin-aout est déjà pleinement utilisée (activité logiquement au ralenti). Hors de cette période de vacances scolaires, ce sont plutôt les personnes sans enfants qui sont concernées.

RAS

La suppression d'une fermeture estivale sera-t-elle conditionnée à la création (ou obligation) d'astreinte dans tous les services pour assurer un service minimum ?

Pour la suppression de la fermeture estivale imposée

La fermeture estivale sanctuarise quand même une période définie pour que tout le monde prenne ses vacances et où rien ne se passe / rien n'avance. Vis-à-vis des fournisseurs et ST, la fermeture estivale rend visible le moment où il ne se passera rien. La rendre plus flexible reviendrait selon moi à augmenter cette période "d'inactivité" estivale de l'entreprise.

Pas de maintenance au TCO. Pourquoi fermer dans ce cas?

/

SO

Autant sur Indret, je peux comprendre que la fermeture estivale soit nécessaire pour des opérations de maintenance, mais au TCO on a rarement de grosses activités de maintenance pendant cette période. La fermeture estivale au TCO est plus une contrainte pour "faire comme Indret", mais ça embête tous le monde... Je comprends qu'en production il faille arrêter tous en même temps le travail, mais sur le TCO on fait de la R&D (on travaille souvent seul et pas en équipe sur une tâche) et se passer de fermeture nous permettrait de continuer à pouvoir assurer la réalisation des livrables pour respecter les délais en prenant nos vacances en décalé entre les techniciens.

Étant sur un site plutôt tertiaire (TCO), je ne comprends pas bien l'utilité de lier le fonctionnement du TCO au site d'Indret, pour lequel une fermeture est peut-être plus logique. Idéalement, il faudrait que le TCO puisse avoir le même fonctionnement que le siège, sans période de fermeture estivale, puisqu'elle ne se justifie pas opérationnellement, et qu'elle pénalise la plupart des collaborateurs de ce site.

RAS

Mes réponses n'auront pas d'impact sur le choix de la fermeture, car à ce jour elle ne me pose pas de problème, mais je comprends les personnes souhaitant prendre des vacances en dehors de cette période comme problématique. Le principal est de faire au mieux.

.

préférence pour 1ère quinzaine d'aout

non

La proposition de poser deux semaines entre mi Juillet et mi Aout pourrait être élargie a l'ensemble des mois de juillet et Aout

non

intéressant comme sondage

La fermeture estivale ne devrait être imposée qu'aux salariés dont l'activité n'est pas compatible avec les activités de maintenance nécessaires à réaliser, quelque soit le site. Il y a un côté "injuste", à fonction et emploi identiques, que certains (sur site de Brest et Toulon) puissent avoir la flexibilité de pose de congés là ou les autres (autres sites) ne peuvent pas.

non

pas de fermeture estivale

sans

Sans Objet

Étant ouvert à l'aventure, la fermeture estivale me bloque chaque année pour voyager. Certains pays sont trop onéreux l'été et d'autres ont la saison des pluies l'été. Lors de mon embauche, la fermeture estivale a été un point bloquant pour moi. Je pense que pour beaucoup de jeunes sans contrainte, le sujet peut parfois être problématique et conclure à un refus pour l'embauche. De plus, le re-start en R&D est toujours un moment délicat d'un point de vue SSTE, les gens doivent tous se remettre dedans en même temps, les machines sont capricieuses au redémarrage, et finalement la reprise met du temps et il y a régulièrement des incidents. J'ai pu tester les deux (fermeture et non fermeture), quand l'activité est continue la passation est bien meilleure, les projets ne sont pas coupés et le fait qu'à la reprise on reprenne avec des gens actifs favorise le re-start des personnes revenant de vacances. Toute l'année nous faisons en sorte que les membres d'un même pôle ne pose pas leur vacances ensemble pour avoir toujours une personne sur site cela fonctionne, je pense qu'il est facilement applicable au vacances d'été.

Pour le site de Nantes Indret, dans un 1er temps serait-il possible au moins de ne fixer qu'une seule semaine de fermeture en été et de laisser les salariés choisir s'ils veulent prendre la semaine d'avant ou d'après cette semaine de fermeture fixe. Idéalement, une liberté totale sur les deux semaines consécutives estivales serait appréciable, bien que je comprends les contraintes organisationnels qui contraignent la direction à imposer des fermetures. Pour l'hiver je n'ai pas de remarques.

non

Serait-il possible d'exclure le TCO de la fermeture estivale ?

Pour des personnes rattachées à la DTSI (Brest) mais travaillant sur Indret, la fermeture estivale imposée n'a aucun sens.

Je comprends la nécessité de la fermeture estivale. Cependant, elle n'est pas toujours compatible des congés du conjoint ou de l'assistante maternelle / crèche pour les salariés ayant des enfants en bas âge, ce qui parfois nous oblige à poser 4 ou 5 semaines l'été, au détriment des autres périodes de congés.

-

Le sujet reste épineux. La fermeture estivale permet les maintenances, oblige les gens à couper dans le travail pour se reposer et enrichie ceux qui travaillent quand même pendant la fermeture. Mais cela contraint aussi à prendre ses congés lorsque les montants sont les plus hauts, les lieux de vacances sont très fréquentés, le trafic est dense. Je dirais qu'au global sur le nombre du personnel cela permet quand même de simplifier les plannings et l'organisation du travail quand tout le monde prend ses congés en même temps. Mais pour les minorités sans enfant à charge ou avec des moyens moindres cela leur enlève de la liberté.

NC

Non

Il devrait y avoir la possibilité de poser les congés d'été en juin ou septembre pour ceux n'ayant pas d'enfants à charge.

Je pense que la fermeture estivale n'est pas une bonne idée

Aujourd'hui il y a des bons cotés au fait que personne ne travaille pdt 15 jours car cela permet de partir en congé plus sereinement. Si on continue sur ce modèle il faut imposer une semaine en juillet et 1 semaine en aout..surtout pas 2 semaines en aout. Cette fermeture nous a embêté pdt 3 ans car l'assistante maternelle ne partait pas pdt la fermeture NG. Si d'autres sites n'ont pas de fermeture estivale alors pourquoi nous ?

/

1 semaine de fermeture estivale au lieu de 2?

La proposition me semble être le bon compromis.

Il serait intéressant d'imposer les 2 semaines obligatoires entre le 1er Juin et le 30 septembre pour ne pas avoir de jour de carence, mais laisser la possibilité aux couples sans enfants de décaler leurs vacances pour le coût et le monde en période estivale notamment.

Même si je ne suis plus concernée maintenant, cette fermeture a été complexe à gérer quand on a des enfants gardés par une assistante maternelle/nounou à domicile qui impose les siens, souvent sur une période différente de celle de la fermeture.

Faire comme à Brest et Toulon ou chacun est libre de poser ses congés Quand on est seul sans enfant ce n'est pas du tout la meilleure période pour partir en vacances (affluence et prix très élevé)

/

Je suis pour la fermeture estivale pour éviter les discordes entre collègues malgré l'impact sur la vie personnelle avec la garde alternée. Les dates sont fixées donc je peux anticiper mon organisation

RAS

Pour ceux n'ayant pas d'enfant(s) à charge ou qui souhaiteraient partir en juin ou septembre, il serait souhaitable de laisser le choix aux collaborateurs et donc de ne pas fermer durant la période estivale.

non

/

Sans objt

La fermeture estivale doit permettre de planifier les tâches de maintenances lourdes sur le site pour limiter l'impact sur l'activité industrielle.

-

La fermeture me semble utile pour limiter la période de flou pendant laquelle la boutique avance à marche réduite alors que les jalons courent toujours

Les semaines plus les jours imposés, je trouve que cela fait un peu trop quand même qui sont bloqués.

Utile car cela permet de décrocher ensemble et d'avoir une reprise plus facile

RAS

non

RAS

NON

Il est toujours utile d'avoir une permanence durant l'été, en effet NG travaillant à l'international une fermeture n'est pas adaptée

Les actions de maintenance ont un impact fort sur la disponibilité des locaux

ras

Contraindre les salariés à s'absenter tous en même temps favorise le travail pour ceux avec beaucoup d'interfaces nécessaire à leur activité. Mais cette imposition s'ajoute aux autres jours employeurs et laisse peu de latitude au salarié. Je ne sais pas si cela doit être un des chevaux de bataille prioritaires pour les syndicats, mais se poser autour de cette question est intéressant.

n

La loi oblige deux semaines de congé entre mai et octobre, il faut garder ce principe et ne pas le rendre plus contraignant. Pour les gens sans enfants, c'est absolument pas adapté. Être en vacances durant la période de l'année la plus "folle" en terme de prix et de remplissage des endroits touristique est une hérésie quand on a fait le choix de ne pas avoir d'enfants et la possibilité de partir en juin ou en septembre. Les gens avec des enfants aimeraient eux aussi pouvoir prendre leurs vacances tout début juillet ou toute fin août sans avoir cette "verrue" au milieu de l'été. Je pense que personne n'est satisfait de cette situation (parents ou pas).

La fermeture estivale ne permet pas la continuité de service durant la période. Au contraire, les congés étant positionnés de part et d'autre de cette période, ça rend la période estivale complètement inopérante pour Indret. Accessoirement, Indret est le "back office" des chantiers qui eux sont en plein dans les AT en période estivale... Venant de Toulon, j'ai déjà entendu des remarques sur l'incapacité d'Indret à subvenir aux besoins des chantiers sur cette période.. Au détriment donc de la satisfaction client, et de la disponibilité des navires en opération..

Sur le site du TCO, les opérations de maintenance ne sont pas réalisées lors des fermetures. Donc, cela n'a aucun sens d'imposer des congés d'été. Cela est peut-être une bonne chose pour ceux qui ont des enfants (pas sûr) mais cela peut impliquer de ne pas avoir de congés en même temps que son ou sa partenaire (c'était mon cas cette année). C'est quand même dommage d'avoir des congés mais ne pas pouvoir partir ensemble...

La même question se pose pour la fermeture hivernale

Fermeture estivale à adapter pour la garde alternée ou arrêter la fermeture estivale. Attention cependant à Brest et Toulon, pas de fermeture mais un taux de présence imposé parfois.

non

Je suis partisan d'être libre dans la pose des congés. La fermeture estivale est contraignante pour l'organisation des congés. A Brest et Toulon c'est bien mieux et les opérations de maintenance sont faites malgré tout.

Augmenter la fermeture estivale à 3 semaines.

non

/

Avez vous vu le rapport de la fermeture estivale de cet année ? Une fermeture de site est indispensable pour la réalisation des activités de transformation du site compte tenu des activités croissantes de production. En revanche, je pense qu'on peut réfléchir sur les dates de cette fermeture qui pourrait être faite courant juillet par exemple jusqu'au 10/08. Après les entreprises de BTP sont elles aussi en fermeture complète de leurs agences.

non

Pouvoir prendre tous ses congés en hiver si on le souhaite...

pas de commentaire

Non

ras

Ne serait-il pas possible de "juste" ne rien imposer du tout en fait? J'ai un travail de bureau, partir l'été coute cher, il fait chaud, et c'est en meme temps que tout le monde, laissez moi poser MES jours de congés quand JE le souhaite !

SO

s

Mon conjoint a également 2 semaines imposées qui sont après les nôtres, nous ajoutons 1 semaine pour pouvoir partir en famille ...

Ce serait mieux sans

non

ras

Pas de commentaire

Si fermeture estivale, il ne doit pas y avoir de dérogation. Pour sécurisé un point en particulier sur un laps de temps de 2 semaines, cela pénalise l'ensemble des autres activités par la suite sur un laps de temps beaucoup plus long car les personnels prennent leur congés en décalé.

pas de commentaire

RAS

non

Pas de fermeture imposée que ce soit hivernale ou estivale

Non

so

Je n'ai pas de commentaires.

non

-

SO

Non

Sur l'attractivité de Naval Group auprès des jeunes générations de cadre, la fermeture estivale est un repoussoir. Elle pénalise fortement la prise de congés hors vacances scolaires prisée pour cette catégorie de personnels, en consommant le solde de congé annuel. Elle entame enfin le budget vacances sur des périodes non désirées. Cette contrainte n'est pas justifiée pour les métiers non directement liés à la production, et elle n'existe pas dans les autres grands groupes. Enfin, sur la productivité, il faut raisonner globalement : travailler "au calme" sur juillet/aout permet de solder les actions résiduelles du début d'année, d'organiser le travail et d'avancer sur les sujets de fond et ainsi d'améliorer la productivité des mois suivants.

Non

non

Non

Ne pas imposer les dates de fermeture, mais imposer 2 semaines de congés pendant l'été

Proposer à la direction de laisser les salariés choisir leur période de congé entre le 15 juin et 15 septembre

Chacun puisse choisir ces vacances d'été tous en maintenant un service continu au sein de chaque service

so

Avoir la liberté de poser ses congés l'été

non

Pour des personnes travaillant principalement en Bureau d'étude..... imposer 3 semaines de CP dans l'année plus les RTE n'a pas de sens.... surtout au TCO

Non

-

N/A

sans avis

La non présence d'une "vraie" et "complète" fermeture estivale pourrie la vie des opérateurs de maintenance qui ne peuvent pas disposer du temps nécessaire pour intervenir sur les infrastructures du site dans de bonnes conditions et la soit-disant "nécessité" des programmes à garder le site ouvert (en neuvage tout au moins) n'est qu'un prétexte pour cacher l'incapacité du COMEX et des CODIRs à faire faire et faire respecter des plannings qui prendraient en compte la réalité des congés des personnels et des sous-traitants / partenaires / fournisseurs. ==> Quand on ne veut pas, on ne peut pas

Non

sans commentaire

Les meilleures options seraient si possible la suppression de la fermeture estivale ou sa réduction à 1 semaine.

pourquoi ne pas regarder aussi la fermeture hivernale

.

1 semaine de fermeture OK comme avant entre juillet et août. MAis pas 2 semaines. Cette année, je n'ai rien pu faire durant ces 2 semaines de fermeture car cela ne coïncidait pas avec les congés de ma femmes.... Surtout qu'en général j'aime bien partir vers le 14 juillet.

-

.

non

Aucun commentaire, mais c'est déjà une bonne initiative de demander

Non

pas de commentaires

RAS

Je comprend l'intérêt de la fermeture estival pour la prod, mais elle n'est pas nécessaire pour les activités tertiaires. Je pense également que la maintenance des moyens de production pourrait être étalée toute au long de l'année.

RAS

Imposer des congés aux salariés impliquent que l'on ne puisse pas partir en congés avec son ou sa conjointe. Est-ce que NG évoluera et pensera aux différentes conditions familiales de ses salariés ?

Les sites NG de Toulon et Brest étant ouvert pendant la fermeture estivale d'Indret, je ne trouve pas judicieux que les autres sites soient fermés. Le travail continu, et ils ont souvent besoin d'avoir des interlocuteurs... Les missionnaires par exemple sont obligés de faire des dérogation afin de pouvoir travailler sur ces sites. Cela coute non seulement du temps (paperasse) mais de l'argent car ils ont le droit a des primes (travaillent pendant des vacances et rattrapage de jours de congés perdus). Personnellement, il serait plus intelligent d'imposer 2 semaines de congés consécutifs obligatoires (comme l'indique le code du travail) à prendre entre le 01 juin et le 31 octobre (ou septembre). C'est ce que font déjà plusieurs autres grandes entreprise (comme SAFRAN) qui pour répondre à la demande à mis ce système en place et est très apprécié du personnel de pouvoir disposer comme bon lui semble de ses jours de congés. La seule semaine imposée est celle entre Noël et le jour de l'an.

/

La dernière question est un peu trop tranchée, je ne m'oppose pas pleinement à la fermeture estivale, elle peut avoir quand même de bons côtés car quand tout le monde est en congés en même temps, on revient de congés avec une charge moindre et donc moins de stress au retour.

Pas de fermeture et nous laisser choisir nos congés à la date qui nous conviennent le plus.

Pas un problème pour moi car mon épouse n a pas ce souci de prendre des vacances comme elle veut. Je comprends aisément le problème pour ceux qui n'ont pas cette "facilité".

non

RAS

Ras

non

sans

.

A titre personnel, la mise en place d'une plage pour poser son congé estival sans fermeture peut me plus de flexibilité sur l'organisation (nounou, centré aéré,...)et peut être aussi des vacances moins couteuses. A titre professionnel, je vois un risque que les sujets en interface avec des personnes qui ne seraient pas du tout sur les mêmes semaines que moi prendraient encore plus de temps à être traités;

Je pense que la fermeture est sûrement nécessaire pour la maintenance, et pour une question d'équité, je pense qu'il est normal que tous les collaborateurs soient impactés de la même façon. Je ne trouve pas forcément justifié que certains puissent travailler, hors maintenance, pendant la fermeture pour être en vacances 15 jours, sachant que je préférerais travailler tout juillet août et décembre pour garder mes congés quand j'en ai envie.

RAS

non

Non

Non

/

la fermeture estivale permet une reprise sereine (pas de sujets avancés pendant les congés et pour lesquels il faut rattraper son retard)

.

Un grand groupe comme Naval Group doit pouvoir être ouvert en permanence, notamment pour sa crédibilité vis à vis de ses clients et de ses concurrents. L'impact n'est pas que sur ses salariés mais aussi en local sur ses fournisseurs.

a

ras

Sans contrainte familiale (conjoint, enfants, ...) les 2 semaines de fermeture sur juil/aout sont pénalisantes car durant la période la plus chère, et impossible d'envisager des vacances prolongées en juin ou septembre avec les jours de congés restants. Par ailleurs cela devient discriminant car dans ces conditions pas possible d'avoir 4 semaines d'affilée si on prends des congés en juin ou sept, et donc moins bien reposés.

NA

Ne pas imposer de fermeture estivale !

Pas de fermeture imposée, ni sur la période estivale, ni en décembre

pas de fermeture imposée ni en juillet/aout ni en décembre

s/o

ras

so

Les maintenances prévues pourraient impacter uniquement les services concernés sur une période précise entre mi juillet et mi-août, avec imposition d'une semaine ou deux pour ce service. Faire au cas par cas en somme. Le personnel dans les bureaux ne devraient pas être impacté par ces impositions, compte tenu du fait que nous n'avons pas l'exigence d'aller en production en permanence.

non

RAS

-

RaS

-

Non

non

RAS

RAS

non

RAS

sans commentaire

Plus de souplesse serait intéressant

Il faudrait supprimer la fermeture estivale et les congés imposés associés

Non

...

Une explication de vive voix serait préférable à un long texte explicatif !

non

J'aimerais juste que le congés estivale ne soit pas imposé

/

selon les services, nous pourrions avoir le choix !

Ras

RAS

-

zzar

.

SO

Ce sondage prouve votre méconnaissance vis à vis des activités de travaux et de maintenance réalisées pendant les fermetures.

Pourriez vous vous renseigner sur le volume annuel des travaux réalisé pendant cette fermeture ? On voit bien que vous ne maîtrisez pas du tout votre sujet. Cet été ce sont des dizaines de chantiers nécessaires qui ont été réalisés et ça ne serait pas possible avec du personnel en poste. Renseignez vous auprès du service DG2SE il y a une présentation des travaux réalisé cet été.

Nous avons engagé des dizaines de chantiers durant l'arrêt d'été 2025. Nous avons piloté 434 externes (fournisseurs) durant cet arrêt. Je ne comprends donc pas votre questionnaire, êtes vous conscient de la nécessité de ces arrêts pour l'évolution du site ?

g

avoir la possibilité de travailler pendant la fermeture (en le justifiant car le conjoint travaille pendant la fermeture)

non, la fermeture me va bien

non

/

très impactant sur la vie privée: pas moyen de se synchroniser pour partir avec des amis, vacances seul sur les créneaux imposés

RAS

La fermeture estivale est indispensable pour la maintenance, le risque de la supprimer est de travailler au moins 10 samedi ou dimanche en plus de ceux déjà effectués.

non

d

SO

Il est indispensable de maintenir la fermeture estivale. Ce sondage me semble maladroit et dangereux : interroger des gens qui ne savent pas ce qui se passe pendant la fermeture et leur demander si c'est nécessaire, ou si tout serait faisable à Noël, c'est une blague ? Sinon, vous pouvez demander l'avis des personnes concernées par la fermeture : DG2SE/MEI, DG2SE/FM, DG2SE/TN

Rien

x

sans commentaires

Pas de commentaire

Benjamin F. *il y a 3 siècles*

Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends.

Klaxoon *aujourd'hui*

Merci de votre participation.

Vous voulez en savoir plus ?

+33 (0)2 22 74 06 70

help@klaxoon.com

